

ANNEXE 3

Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34034 – « Sources du Ruisseau de Tavigny »

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34034 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site comprend trois entités principales : l'une au nord du village de Buret, est formée de prairies humides et marécageuses au long du ruisseau du même nom, une autre au sud comprend l'ancien canal de Bernistape, une troisième enfin englobe la Fange de Solfagne ainsi que les boisements et milieux ouverts adjacents. Ce site est de première importance pour de grands oiseaux forestiers comme la cigogne noire et le pic noir. Il englobe des milieux humides, en particulier des milieux tourbeux, boisés ou non. Le site héberge quelques populations de cuivré de la bistorte, la bécassine des marais, la pie-grièche écorcheur et la pie-grièche grise. Des chauves-souris sont également présentes, notamment l'hiver dans la partie souterraine de l'ancien Canal de Bernistape.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
9160	10,93 ha	-	
9190	6,14 ha	-	
91D0*	2,57 ha	A	UG 6
9130	2,32 ha	-	
9110	1,94 ha	B	
9190 91D0 *	1,60 ha	-	UG 6
7140	1,30 ha	-	
6430	1,19 ha	B	
3260	0,72 ha	-	
6230 *	0,03 ha	-	UG 2
8150	0,03 ha	-	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-": donnée non disponible.

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranuncion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

6230 * : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

8150 : Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes

9110 : Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

9130 : Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91D0 * : Tourbières boisées

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	3-5 id			A
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire		P		A
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	2 p			C
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur		1-2 p		B
A340	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise		2 p		B

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-": donnée non disponible.

Depuis la sélection des sites, les espèces suivantes ont également été observées :

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
4038	<i>Lycæna helle</i>	Cuivré de la bistorte	P			-
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	P			-

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE34034 - « Sources du Ruisseau de Tavigny ».

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
C. DI ANTONIO
